

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 11 juillet 2022 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau (absente)	Mme Christiane Paquet
M. Sylvain Côté (absent)	M. Jonathan Henri
M. Gaby Côté	Mme Patricia Gardner

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR LUNDI 11 JUILLET 2022

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1. Séance ordinaire du 13 juin 2022
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1 Rapport du maire
 - 8.1.1. Activités mensuelles
 - 8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.2.2. Frais de déplacement des inspecteurs
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Embellissement
 - 8.5. Famille et Aînés
 - 8.6. Voirie
 - 8.7. Urbanisme et Environnement
 - 8.8. Loisirs et Fond de développement
 - 8.9. Eau potable et Eaux usées
 - 8.10. Réseau Biblio et Culture
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion)
 - 9.1 Adoption du règlement 2022-103 relatif à la prévention contre les incendies
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles, des comptes à payer et des paiements directs
 - 10.1.2. Présentation des salaires
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1. Desjardins – Acceptation de la demande de partenariat avec la municipalité pour les bourses d'études des finissants du 5ième secondaire et confirmation du montant déboursé par la municipalité
 - 11.2. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 1^{er} décembre 2022- Extrait de l'état
 - 11.3. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 1^{er} décembre 2022- Autorisation à la secrétaire-trésorière

- 11.4. Croix-Rouge Canadienne / Autorisation de signature et l'entente
- 11.5. Plate-forme élévatrice / Centre Saint-Martin
- 11.6. Politique familiale / Naissance de bébé Mya
- 11.7. Pavillon des arts et de la culture / Demande de commandite
- 11.8. Soumission / Installation des fenêtres et portes au sous-sol du Centre Saint-Martin
- 11.9. Fondation Québécoise du Cancer / Demande de dons 2022
- 11.10. Fonds Vitalité des milieux de vie / Autorisation de signature de l'entente du fonds de vitalité de la MRC de Coaticook
- 11.11. Bottine de sécurité / Olivier Lamontagne
- 11.12. Comité des Loisirs / Demande de fonds pour la fête au Village
- 11.13. Cheminée au Centre Saint-Martin
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

3. VISITEURS

20220701

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet

Appuyée par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2004-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20220702

5.1. Séance ordinaire du 13 juin 2022

Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner

Appuyé par le conseiller Gaby Côté

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

Visite du cours d'eau avec Martin Raymond sur le chemin Saint-Isidore.

20220703

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 11 juillet 2022.

Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet

Appuyé par le conseiller Jonathan Henri

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire

8.1.1. Activités mensuelles

Monsieur le Maire indique les différentes rencontres auxquelles il a assisté. Il informe les élus du retour de la France de certains employés de la MRC de Coaticook pour formation, de l'avancement du dossier pour le réseau cellulaire dans la municipalité, de la nouvelle direction à la Sûreté du Québec, à venir une visite au centre de recyclage pour les élus et le dossier de préemption pour les zones blanches.

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Gilles Gendron, inspecteur en voirie, dépose le rapport de l'inspecteur municipal et en énonce les grandes lignes, l'abat-poussière, gravier, le lavage et réparation à la station de chloration d'aqueduc, chauffe-eau à la bibliothèque, fenêtres au Centre Saint-Martin, la fournaise est sortie du Centre Saint-Martin, ouverture de la vanne du barrage le 21 juin avec suggestion de l'ingénieur, la plate-bande au Parc du Vieux-Moulin, le concierge de l'école a donné un support à vélo à la municipalité et il a été installé au chalet des loisirs. Monsieur Gendron souligne l'excellent travail de l'étudiant employé à la voirie, Olivier Lamontagne.

8.2.1. Frais de déplacement des inspecteurs

Aucun

8.3. Sécurité publique

Aucun

8.4. Embellissement

Madame la conseillère Patricia Gardner demande si il y a un échancier pour l'installation des lumières dans le sentier.

8.5. Famille et Aînés

Madame la conseillère Christiane Paquet a assisté à une réunion du l'OMH.

8.6. Voirie

Aucun

8.7. Urbanisme et Environnement

Aucun

8.8. Loisirs et Fond de développement

La conseillère Patricia Gardner fait mention qu'il y a des clés du chalet qui ont été remis aux entraîneurs de balle.

8.9. Eau potable et eaux usées

Discuté dans le rapport de l'inspecteur

8.10. Réseau Biblio et Culture

Le conseiller Jonathan Henri informe les membres du conseil que les heures de conte seront de retour et Elisabeth Jomphe aidera Annick Paré à la préparation des contes.

9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion)

20220704

9.1 Adoption du règlement 2022-103 relatif à la prévention contre les incendies

ATTENDU QUE le conseil prend en compte le règlement numéro 2022-103 «Relatif à la prévention contre les incendies » et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 13 juin 2022 ;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du 13 juin 2022 ;

ATTENDU QUE le règlement a pour objet la prévention contre les incendies ;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller Jonathan Henri
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU D'approuver et d'adopter le règlement portant le numéro 2022-103 « Relatif à la prévention contre les incendies » ;

ET D'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le numéro 2022-103, et en conséquence, signé par le maire et la greffière-trésorière et déposé sous la garde de cette dernière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

10. Présentation et adoption des comptes

20220705

10.1. Présentation des comptes à payer

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles au montant de 24 789,67 \$, les dépenses déjà autorisées au montant de 7 101,25 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 112 729,53 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220706

10.1.1. Présentation des salaires, frais de déplacements et de congrès

Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet Appuyée par le conseiller Gaby Côté

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de juin 2022 au montant de 7 196,06 \$ et les frais de déplacements et de congrès au montant de 1215,60 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

20220707

11.1. Desjardins – Acceptation de la demande de partenariat avec la municipalité pour les bourses d'études des finissants du 5^{ème} secondaire et confirmation du montant déboursé par la municipalité

ATTENDU QUE la caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie confirme le partenariat avec la municipalité de Martinville de l'ordre de 50 \$ pour une bourse d'étude à chaque finissant du 5^e secondaire de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Henri Appuyé par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU QUE la municipalité débourse un montant de 100 \$ pour chaque finissant du 5^e secondaire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220708

11.2. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 1^{er} décembre 2022- Extrait de l'état

ATTENDU que conformément à l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) et l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), le secrétaire-trésorier doit préparer, un état des propriétés pour lesquelles des taxes sont impayées à la municipalité ;

ATTENDU que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui au plus tard lors de sa séance de juillet ;

SUR PROPOSITION du conseiller Jonathan Henri
APPUYÉE par la conseillère Christiane Paquet

IL EST RÉSOLU

- a. D'approuver la liste des propriétés sur lesquelles des taxes sont impayées et de transmettre cette liste à la MRC de Coaticook afin que celle-ci puisse accomplir les formalités menant à la vente pour défaut de paiement des taxes, conformément à la loi ;
- b. D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure du processus tout immeuble à propos duquel toutes taxes dues au 30 juin 2022 auront été payées au complet avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de la MRC de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles ;
- c. D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues au 31 décembre 2021 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes de l'année courante (2022) aura été conclue avec le secrétaire-trésorier avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220709

11.3. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 1^{er} décembre 2022- Autorisation à la secrétaire-trésorière

ATTENDU que conformément à l'article 1038 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) et 536 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

ATTENDU que conformément à l'article 1039 du *Code municipal du Québec* et 537 de la *Loi sur les cités et villes*, la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes;

SUR PROPOSITION du conseiller Gaby Côté

APPUYÉE par la conseillère Patricia Gardner

IL EST RÉSOLU

- a. D'autoriser la secrétaire-trésorière ou son représentant à offrir, au nom de la Municipalité de Martinville, le montant des taxes dues, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra jeudi, le 1^{er} décembre 2022 ;

b. D'autoriser la secrétaire-trésorière à signer, au nom de la Municipalité de Martinville, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudgé;

c. D'autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente;

d. D'autoriser la secrétaire-trésorière à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées, et ce sujet à la vente à l'enchère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220710

11.4. Croix-Rouge Canadienne / Autorisation de signature et l'entente

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyée par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU d'autoriser la signature de l'entente avec la Croix-Rouge Canadienne et d'autoriser le paiement au montant de 180 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220711

11.5. Plate-forme élévatrice / Centre Saint-Martin

**Il est proposé par le conseiller Jonathan Henri
Appuyée par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de Élévation inc. pour l'installation d'une plate-forme élévatrice de Savaria au montant de 17 595 \$ plus taxes au Centre Saint-Martin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220712

11.6. Politique de la famille / Naissance de bébé Mya

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU de remettre la somme de cent dollars (100 \$) à Vanessa L'Espérance pour la naissance de Mya, en vertu de la politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220713

11.7. Pavillon des arts et de la culture / Demande de commandite

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyée par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Martinville soit partenaire commanditaire 2022-2023 à titre de Fan du Pavillon au coût de 250 \$ auprès du Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220714

11.8. Soumission / Installation des fenêtres et portes au sous-sol du Centre Saint-Martin

**Il est proposé par le conseiller Jonathan Henri
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'accepter la soumission pour l'installation des fenêtres et des portes au sous-sol du Centre Saint-Martin au montant de 21 900 \$ plus taxes, tel qu'indiqué dans la soumission du 28 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11.9. Fondation Québécoise du Cancer / Demande de dons 2022

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande.

20220715

11.10. Fonds vitalité des milieux de vie / Autorisation de signature de l'entente pour la subvention

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyée par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU d'autoriser le maire, Michel-Henri Goyette et la directrice générale, greffière-trésorière, Julie Létourneau, à signer l'entente pour la subvention de 10 000 \$ du fonds vitalité des milieux de vie de la MRC de Coaticook.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220716

11.11. Bottine de sécurité / Olivier Lamontagne

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyée par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU d'autoriser un remboursement de 100 \$ à Olivier Lamontagne pour l'achat d'une paire de bottine de sécurité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220717

11.12. Comité des Loisirs / Demande de fonds pour la fête au Village

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyée par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU d'autoriser un don au montant de 1500 \$ au Comité des Loisirs de Martinville dans le cadre de la fête au village qui aura lieu le 10 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220718

11.12. Cheminée au Centre Saint-Martin

ATTENDU QUE suite à une visite des immeubles de la municipalité par la compagnie d'assurances, la cheminée au Centre Saint-Martin doit être démantelée;

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyée par le conseiller Jonathan Henri**

ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale à entreprendre les procédures pour le démantèlement de la cheminée du Centre Saint-Martin qui sera au coût approximatif 5000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune question


20220719

13. Levée de la séance

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Jonathan Henri**

QUE la séance soit levée à 21 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS



Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière



Michel-Henri Goyette, maire

"Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal."